

Carpentras: participez à l'opération « nettoyons le sud » ce 15 avril



Ce samedi 15 avril, la commune de Carpentras participe à l'opération « Nettoyons le Sud », une action citoyenne de nettoyage des déchets, synchronisée dans toute la Région Sud. Plusieurs opérations sont prévues dans différents quartiers de la ville.

« Nettoyons le Sud » ce sont 250 communes, dont 17 en Vaucluse, mobilisées pour nettoyer la région, ce samedi 15 avril à 10h. Parmi les participants, la ville de Carpentras qui mènera plusieurs opérations de nettoyage dans différents quartiers de la commune : Serres, Les Amandiers, la Lègue, etc.

Pour participer à ce grand nettoyage, il suffit de s'inscrire et de se présenter au point de rendez-vous le plus proche de chez vous et où tout l'équipement (gants et sacs poubelles) et les informations nécessaires (parcours, consignes) vous seront fournies.



La Région Sud pilote de la transition écologique

En 2021, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été désignée comme l'une des régions pionnières sur les enjeux d'adaptation au changement climatique, par la Commission européenne. En novembre dernier, un nouveau cap a été franchi lorsque la Région Sud est devenue région pilote de la transition écologique.

Ainsi, en tant qu'autorité planificatrice, la Région Sud travaille avec les collectivités pour mettre en œuvre le plan régional de prévention et de gestion des déchets. Avec 3 600 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés collectés chaque année, chaque action est cruciale. L'objectif a l'horizon 2025 est d'atteindre les 65% de déchets valorisés et les 450 000 tonnes de biodéchets triés.

Plus d'informations et inscription en cliquant <u>ici</u>.

J.R.

La qualité des rivières en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Ecrit par le 28 novembre 2025



L'édition 2021 de l'application gratuite 'Qualité rivière' des <u>Agences de l'eau</u> est disponible sur smartphone (<u>Android</u>, <u>IOS</u>) <u>tablette et sur PC</u> depuis cette année. Elle informe sur la qualité écologique des eaux des 363 points de surveillance des rivières de Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur les espèces de poissons qui s'y trouvent.

Et pour ceux qui aiment se jeter à l'eau, l'appli renseigne en temps réel sur la qualité bactériologique des eaux de baignade grâce aux données du ministère de la Santé. Vacanciers, pêcheurs, amateurs de sports d'eau.

Quand praticité rencontre ludicité

L'application 'Qualité rivière' permet de repérer facilement l'état des cours d'eau ainsi que les espèces de poissons vivant dans nos rivières. A la maison, depuis le bord de l'eau ou en embarcation, vacanciers, pêcheurs, kayakistes et randonneurs peuvent accéder aux données de la rivière la plus proche ou d'une



rivière de leur choix en tapant un code postal ou le nom de la commune. Une carte interactive affiche la qualité de la rivière sélectionnée : en 'très bon état' (couleur bleu), en 'bon état' (vert), en 'état médiocre' (orange) et parfois en 'mauvais état' (rouge). La présence du picto 'poissons' vous signale également quelles espèces que vous pourrez apercevoir ou pêcher.

L'application s'adresse à tous les publics et propose des jeux et des quiz pour tester ses connaissances sur l'eau, ou encore connaître les comportements à éviter. La qualité des cours d'eau peut aussi être comparée sur 3 ans permettant ainsi de voir les efforts accomplis par les acteurs des territoires pour restaurer les rivières et lutter contre les pollutions.

Un simple clic!

Une journée au bord de l'eau ou d'une descente en kayak vous tente ? L'application gratuite permet de se jeter à l'eau en toute sécurité. Pour chaque site de baignade, vous disposez de données sur la qualité bactériologique des eaux. Ces données, issues du ministère de la Santé, sont actualisées régulièrement et disponibles en temps réel sur l'application pour smartphone et tablette (et le seront très prochainement sur la version PC).

Les lieux de baignade sont classés selon un pictogramme et un code couleur indiquant la qualité sanitaire des eaux surveillées pour se baigner sans risque pour la santé : qualité excellente en bleu, bonne qualité en vert, qualité suffisante en jaune et insuffisante en rouge.

5 millions de données accessibles

Chaque année, plus de 5 millions d'analyses sont réalisées sur 1 600 points de surveillance dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. L'agence de l'eau coordonne et rassemble les données d'organismes partenaires tels que les <u>Dreal</u> et l'Office français de la biodiversité pour les poissons. La connaissance et la collecte de données sur l'état des milieux aquatiques font partie des missions fondamentales de l'agence de l'eau. Toutes ces données sont disponibles sur le site internet : www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr et www.corse.eaufrance.fr

L.M.

Forum emploi Enedis : 20 offres à pourvoir dans le Vaucluse



Ecrit par le 28 novembre 2025



<u>Enedis</u> organise le premier forum de l'emploi 100% digital, les 5 et 6 mai prochains. Dans le Vaucluse, le groupe propose 8 CDI (Contrat à durée indéterminée), 1 CDD sénior (Contrat à durée déterminée) ainsi que 11 contrats d'alternance. Ces recrutements s'inscrivent dans un plan régional incluant 96 offres à pourvoir dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Enedis cherche principalement à recruter sur les métiers de : technicien d'intervention polyvalent H/F, technicien poste source H/F, chargé de projets H/F, programmateur CPA (cellule de pilotage des activités) H/F, ingénieur en électrotechnique H/F, numérique H/F. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 6 mai sur https://eforum-enedis.mon-salon-virtuel.fr/.

Sur les stands, les candidats pourront ainsi rencontrer virtuellement des salariés d'Enedis, échanger avec eux sur leur métier, les formations à considérer, mais également leur quotidien. Chacun pourra naviguer sur la plateforme et consulter des fiches métiers, des témoignages de salariés, mais également des offres d'emploi et leur localisation géographique sur l'un des 96 dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes.



Enedis propose ainsi de découvrir la diversité des métiers et des profils au cœur des enjeux de transition écologique dans les territoires. L'objectif est de répondre aux impératifs de développement du réseau public de distribution d'électricité, d'intégration des nouveaux usages électriques dans le quotidien des Français et plus globalement de décarbonation de l'économie. Parmi les intervenants : Olivier Duhagon, directeur des ressources humaines d'Enedis, Karine Revcolevschi, directrice régionale Ile-de-France Ouest, Patrick Lyonnet, directeur régional Sillon-Rhodanien, Pascal Dassonville, directeur régional Côte d'Azur.

Le groupe Enedis fédère 38 000 salariés, intervenant dans plus de 100 métiers. Dans une perspective de réduction de l'empreinte carbone, plusieurs dispositifs ont vu le jour comme les drones assurant la maintenance du réseau, ou <u>l'expérimentation d'un vélo triporteur</u> à assistance électrique utilisé par les techniciens dans leurs déplacements.

L.M.

La Commission européenne valide 117M€ pour la région Paca



Ecrit par le 28 novembre 2025



Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et également président des Régions de France, a négocié les contours du futur partenariat avec la Commission européenne: 117M€ ont été validés pour la Région Sud.

La validation de la stratégie du Plan de relance européen (React-EU) fait de la Région la première de France à pouvoir lancer des appels à projets sur des Fonds européens. 117M€ à consommer d'ici 2023 sont ainsi mis à la disposition des acteurs régionaux pour financer des projets de transition écologique et numérique, le fonds de roulement des PME (Petites et moyennes entreprises) et sa politique de santé.

La réunion de travail, regroupant la Commissaire européenne en charge de la Cohésion et des réformes, Elisa Ferreira, la ministre en charge de la Cohésion des territoires et des collectivités territoriales, <u>Jacqueline Gourault</u>, et le Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, <u>Clément Beaune</u>, a déterminé les montants et les critères d'éligibilités sur la programmation 2021-2027.

Le Feder en appui à la recherche

Les conditions d'intervention du <u>Feder</u> (Fonds européen de développement régional) en faveur des projets de recherche étaient également à l'ordre du jour, évoquant la nécessité de « renouveler le soutien à des projets innovants et structurants pour le territoire régional, comme les projets de production d'hydrogène vert, d'éolien flottant, ou de réseaux de chaleur utilisant des énergies renouvelables. »



Pour le programme 2014-2020, les Fonds européens gérés par la Région représentaient alors 431M€, dont 126,2M€ dédiés à la recherche et l'innovation ; 43,6M€ aux services numériques ; 84,4M€ à la transition énergétique ; 20,2M€ à l'inclusion sociale et 141,5M€ à l'éducation et la formation.

Mobilité douce et numérisation

Notamment au centre des échanges: l'éligibilité des projets de mobilité durable en zone urbaine, notamment pour atteindre les objectifs de l'Union européenne en matière de transition énergétique et climatique. « Ces objectifs, fixés par la Commission dans le <u>Pacte Vert</u>, ne pourront se faire sans accompagner les principaux émetteurs de Co2 dans leur transition écologique, déclare Renaud Muselier. Des premiers appels à projets, lancés en mars, pour financer des projets de mobilité douce et le développement du numérique dans les communes seront suivis d'appels au mois de mai en faveur de la numérisation dans les collèges et les lycées et le soutien aux PME régionales. »

14 projets financés en Vaucluse

Dans le cadre du Contrat-Région 2021-2027, la région Paca engage par ailleurs <u>130M€ pour 14 projets</u> <u>en Vaucluse</u>. Parmi ces derniers figurent notamment la mise en œuvre du Grand site de Fontaine de Vaucluse ou la construction du Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien.

Concernant le '<u>Sommet des Villes et des Régions européennes'</u> ayant lieu début 2022, sa tenue a été confirmée à Marseille. L'événement phare réunira plus de 15 000 élus locaux en provenance de toute l'Europe.

Pitch Promotion : Rémi Chabriel au poste de directeur général de la région Méditerranée

Arrivé en 2016 au sein du groupe Altarea, Rémi Chabriel est nommé directeur général de la région Méditerranée au sein du groupe <u>Pitch Promotion</u>. Il met ainsi ses compétences développées depuis près de 20 ans dans le secteur immobilier au service de ses nouvelles responsabilités.

<u>Rémi Chabriel</u> prend aujourd'hui la tête de la région Méditerranée à laquelle sont rattachées l'agence Côte d'Azur, l'agence Provence et l'agence Occitanie ainsi que les directions transverses régionales. Elles comptabilisent une équipe de 65 professionnels. Il rapporte directement à <u>Stéphane Dalliet</u>, Président directeur général de Pitch Promotion et rejoint le comité exécutif.



Diplômé de la <u>faculté d'Aix-en-Provence</u> (Economie internationale et industrielle) et de l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales – Master Management Immobilier), Rémi Chabriel âgé de 44 ans, a auparavant occupé la fonction de directeur d'agence chez <u>Bouygues Immobilier</u>. En 2016, il intègre le <u>groupe Altarea</u> en participant à l'ouverture de l'agence Var est et de <u>Cogedim</u>, marque du groupe, dont il prend la direction.

« Grâce à sa connaissance du secteur, son professionnalisme et ses compétences prouvées depuis 5 ans chez Altarea, nous mettons une confiance totale en Rémi pour relever le défi de la croissance de la région Méditerranée chez Pitch Promotion. Sa nomination confirme notre volonté de consolider les efforts de développement des équipes, à qui je souhaite de beaux succès », déclare Stéphane Dalliet, Président directeur général de Pitch Promotion.

Pitch Promotion depuis 30 ans

Avec près de 2 300 logements livrés cette année, dans les grandes métropoles régionales que sont Paris, Lyon, Toulouse, Aix-en-Provence, Bordeaux, Montpellier et Nice, Pitch Promotion poursuit son développement soutenu sur le marché de l'immobilier et notamment résidentiel. La société s'inscrit depuis 30 ans dans une démarche de qualité en apportant une attention à l'architecture, la fonctionnalité, au choix des matériaux et des finitions, sur l'ensemble des réalisations. L'intégration en tant que marque du groupe Altarea permet de créer des synergies et de proposer un ensemble complet de solutions et de services.

Jacqueline Bouyac, première présidente du PNR Ventoux



Ecrit par le 28 novembre 2025



La conseillère régionale et présidente de la Cove <u>Jacqueline Bouyac</u> a été élue première présidente du <u>Parc naturel régional (PNR) du Ventoux</u>, avec un score sans appel de 94% des voix. Voilà enfin le Parc du Ventoux en ordre de marche.

« Et bien ça y est, ouf, on y est arrivé! » Avec sa faconde coutumière, <u>Renaud Muselier</u>, président de la <u>Région Sud</u>, résume en une phrase plus de 20 ans de démarches, de réunions, de négociations, de tergiversations, de trois pas en avant suivi de trois pas en arrière. Bref, de gestation puis d'accouchement du Parc naturel du Ventoux.

Un dernier - et premier - acte

C'est dans la salle polyvalente de Malemort-du-Comtat, où se sont tenues tant de réunions liées à ce projet de Parc, que le dernier acte s'est joué hier lundi 25 janvier, avec l'élection de la première présidente du Syndicat mixte de gestion du PNR Ventoux. A la fois le dernier acte, et le tout premier, puisqu'avec la désignation d'un conseil syndical, et d'une présidente, le PNR Ventoux est enfin doté d'un exécutif, d'une capacité à voter des budgets et à mettre en œuvre l'ensemble des programme prévus dans sa charte.

L'élection est sans grande surprise, puisque Jacqueline Bouyac, conseillère régionale et conseillère municipale de Carpentras, mais aussi présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), est la seule candidate. Seul Gilles Vève, maire de Saint Didier, lève la main au moment de la déclaration de candidature – mais pour dire qu'il ne se présente pas, et qu'il trouve regrettable que



ce ne soit pas un maire qui soit à la tête du Parc.

94% des voix pour Jacqueline Bouyac

Le scrutin uninominal à bulletin secret se déroule ensuite, avec toutes les précautions nécessaires liées à l'application des gestes barrières. Et moins d'une heure après, le résultat tombe, sans appel : 110 voix pour Jacqueline Bouyac, 2 pour Gilles Vève, et 5 bulletins blancs. Un résultat logique pour la conseillère régionale, qui s'est impliquée avec une ardeur tenace à construire un consensus autour de ce projet de Parc, depuis 2018, avec le soutien sans faille d'un Renaud Muselier bien décidé à jouer la carte de la préservation et de la valorisation des territoires dans la Région Sud.

« Soutien sans faille de Renaud Muselier. »

Une fois les résultats promulgués, vient le temps des discours protocolaires. Le facétieux Ghislain Roux, maire de Malemort-du-Comtat, prend la parole en premier, pour constater que « dans le Ventoux, on est plus efficace pour le dépouillement qu'aux Etats-Unis » : hilarité générale assurée. Puis Jacqueline Bouyac, avec un message simple et clair : « comptez sur moi pour tenir mes engagements ». Après que Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse, ait rappelé que le Tour de France passera, en deux fois, au sommet du Ventoux dans son édition 2021, c'est au tour de Renaud Muselier de monter en tribune. Et on le sait très à l'aise avec cet exercice.

Un projet soutenu par l'Etat comme par la Région

C'est un candidat en future campagne – même si personne ne sait quand les Régionales auront finalement lieu – qui intervient, 20 minutes durant. Pour faire la liste des engagements de son équipe dans le domaine de la préservation des espaces naturels, pour rappeler que 16 des PNR sont situés dans la Région Sud. Mais aussi pour rendre hommage au travail de construction d'un consensus mené par Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin, qui ont su concilier la parole des agriculteurs, des associations de défense de l'environnement, des chasseurs, des sportifs... « Tout est compatible quand on se parle », conclut-il.

C'est enfin Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse, qui achève cette séquence, en rappelant « que ce projet de Parc est le fruit d'une volonté exprimée de manière souple par les acteurs d'un territoire, ce qui est la véritable expression d'une action intercommunale. Il permet au Ventoux d'entrer dans un club fort sélectif, qui lui donne un label incontestable et une crédibilité accrue. » Après cet adoubement par les « rois mages » du Département, de la Région et de l'Etat, il ne reste qu'au PNR Ventoux qu'à tenir ses promesses.



La région va continuer à aider la justice



Renouvelée pour la période 2021-2023, la convention - unique en France à être signée par une région -





apporte une touche de proximité à une justice qui en a bien besoin. Et qui va dans le sens de la réforme actuelle de ce houleux ministère.

« Je ne sais pas quoi dire, sinon que je suis très heureux d'être dans ce dispositif qui est un partenariat initié pour la première fois entre une région et le ministère de la justice, représenté par les Cours d'appel d'Aix, Nîmes et Grenoble ainsi que les services de protection de la jeunesse et des services pénitentiaires ». Fier de faire la promotion des 'valeurs de la République', Renaud Muselier a choisi de les illustrer dans le domaine de 'l'autonomie des jeunes et de la prévention de la violence et de la délinquance sous toutes ses formes'. Mais comment réconcilier l'action et le pouvoir ?

Ce pragmatique s'interroge : « comment se fait-il qu'à chaque fois, les jeunes délinquants recommencent à mal agir et n'arrivent jamais à un métier ? » Pourquoi en matière de violence conjugale ou de mise en application d'un travail d'intérêt général, la justice donne l'impression de travailler comme un alpiniste en tong, privée des moyens de faire appliquer les peines et d'assurer le suivi des individus dangereux ?

« Les plus faibles ont besoin de Police et de Justice et doivent pouvoir faire leur faire confiance », clame le président du Conseil régional.

L'accès au droit reste toujours mystérieux...

Avec la loi de 2014, la justice s'est pourtant ébrouée. Depuis lors, les régions sont compétentes en matière de formation professionnelle des personnes placées sous-main de justice.

Et chaque tribunal de grande instance – devenu tribunal judiciaire – a obligation d'avoir un bureau d'aide aux victimes. Il est géré par une association chargée d'accueillir gratuitement les victimes d'infractions pénales. Leur rôle est de renseigner, orienter et accompagner ces personnes dans leurs démarches. Jusqu'à ce tournant, « la justice traitait, en priorité, l'auteur des faits en s'attachant à punir. Le procès qui en résultait ne réparait pas tout ; la victime se trouvant souvent peu considérée », retrace Magali Blasco, dirigeante de l'Association de médiation et d'aide aux victimes (Amav) qui aide et informe plus de 3000 victimes de crimes et délits par an dans notre seul département de Vaucluse.

« Notre rôle est d'aller vers la victime car dès le dépôt de plainte, l'institution se montre très éloignée du public. Les gens ont du mal à comprendre la complexité du cours de la justice et son organisation », juge celle qui a plus de 20 ans de recul dans le domaine de l'aide aux victimes dont l'accès au droit reste toujours mystérieux...

Un exemple : la plateforme téléphonique nationale (116 006) recevant les appels de victimes de violences conjugales n'est à l'origine que de 8 dossiers sur les 3000 traités par l'Amav qui en a pourtant doublé le nombre entre 2015 et 2019. « Ce qui est vraiment important, c'est la proximité avec la victime qui se joue à travers une bonne présence sur le territoire (28 communes vauclusiennes), une relation étroite avec les



services de chaque juridiction et une offre de service de qualité », en conclut logiquement Magali Blasco.

Ainsi, l'association apporte son aide sur quantité de sujet : aide juridictionnelle, modèle de constitution de partie civile, suivi des dossiers, indemnisation, accompagnement en vue d'audience, médiation pénale, ou soutient psychologique. « Nous avons des échanges douloureux avec des personnes très en colère à qui l'on va, par exemple, notifier un classement sans suite de leur affaire par le parquet alors que celle-ci a engendré beaucoup de souffrance. » Tout ce travail est soutenu par le conseil régional depuis 2018.

« Notre budget d'aide aux victimes de 2019 (435 000 euros) a été pris en charge à hauteur de 18% par le Conseil régional (80 000 euros) », se réjouit la directrice de l'Amav.

Où en est la fameuse « justice de proximité » ?

Cette initiative régionale va se poursuivre et sans doute s'étendre, Renaud Muselier l'ayant présentée à ses collègues présidents de conseil régionaux au travers du réseau France Région qu'il dirige au moment même où la « justice de proximité » est sur les rails avec un budget de 41M€ et un millier d'emplois supplémentaires.

De quoi s'agit-il ? Ne plus passer devant un juge – c'est déjà le cas – dans un très grand nombre de dossier. Là, il s'agit d'élargir les alternatives aux poursuites en donnant aux procureurs la possibilité de mettre en place un dispositif de réparation de l'infraction obligeant, par exemple, le délinquant à remettre en état les lieux ou objets qu'il aurait dégradés ou détruit.

L'auteur des faits pourra être invité à participer au financement d'une association d'aide aux victimes – comme l'Amav – jusqu'à 3 000 €, contribution qualifiée de 'citoyenne' par les auteurs de la proposition de loi.

Le texte prévoit une simplification de la mise en application d'un travail d'intérêt général dont les délais d'exécution sont actuellement proches du franchissement de l'Everest (14 mois). Quels moyens de contrôle aura le parquet sur le respect de ces mesures de réparation, d'éloignement, ou de travail non rémunéré ? Nul ne le sait encore, car aucune sanction n'est pour l'instant prévue en dehors de la poursuite de l'infraction initialement constatée. Cependant, l'intention de fonder l'accès au droit et à la réparation sur des fondements pragmatiques et une justice qui incarne son action réparatrice au plan local paraît de bon augure pour en humaniser les décisions et leur donner une portée.

La 'convention justice' en chiffres

La région va continuer à aider la justice au travers d'un dispositif d'aide aux victimes et d'insertion des jeunes sous main de justice (4,6 M€) pour la période 2021 à 2023.



Rappelons que le Vaucluse regroupe un tiers de la population du ressort de la Cour d'appel de Nîmes et dispose de cinq juges des enfants ayant pris 6500 mesures éducatives et 900 sanctions en 2019. « Nous avons dans toute la région 70 actions de formation qui sont dispensées dans les établissements pénitentiaires, représentant environ 2 000 places achetées, pour des formations qualifiantes, préqualifiantes, et 'professionnalisantes' pour les jeunes. Avec un taux de sorties positives – pas de récidive – dans 62% des cas », relève Renaud Muselier. « C'est un dispositif sur lequel on a du recul, également sur le volet d'aide aux victimes. La première convention ayant permis d'accompagner au total 20 000 personnes dont 4 700 femmes victimes de violences conjugales, par exemple. On a aussi 7 300 permanences d'accueil dans les tribunaux, commissariats, gendarmeries, maisons de justice ou associations » abonde Sonia Zidate, vice-présidente du conseil régional, déléguée aux solidarités.

Guilhem Armanet, nouveau directeur Clients Territoires de GRDF en Région Sud-Est



Ecrit par le 28 novembre 2025



GRDF vient de nommer Guilhem Armanet au poste de directeur Clients Territoires de <u>GRDF en Région Sud-Est</u> succédant à Didier Saussier. Basé au siège régional, dans le 7ème arrondissement de Lyon, sa zone d'activité s'étend sur les deux régions administratives Auvergne Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur.

Diplômé du CELSA (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication) et d'American University à Washington, Guilhem Armanet a débuté sa carrière comme journaliste radio-télévision aux Etats-Unis puis en France. Il décide ensuite de poursuivre sa carrière au sein du groupe Safran comme responsable de la communication interne de Snecma. Après un passage dans le conseil en stratégie, il rejoint EDF en tant que responsable communication. Il sera ensuite directeur adjoint de la communication de GRDF, puis directeur d'Energy Formation, l'organisme de formation aux métiers du gaz. Son expertise du domaine énergétique, de la conduite du changement et de la communication permet de répondre aux objectifs de GRDF en matière de transition énergétique.

Ecrit par le 28 novembre 2025

« En rejoignant GRDF en Région Sud-Est, j'ai à cœur de renforcer la place du gaz dans la transition énergétique, déclare Guilhem Armanet. Avec 18 sites de méthanisation qui injectent déjà dans le réseau GRDF, je souhaite faire grandir les projets biométhane au cœur des territoires et faire du gaz un allié de la qualité de l'air avec le Bio GNV. Répondre aux attentes nouvelles des territoires, des métropoles et autorités concédantes sera une priorité. » En Région Sud-Est, GRDF distribue le gaz à plus de 2 millions de clients répartis au sein de 18 départements. Un réseau de gaz de plus de 35 000 Km qui permet de raccorder 1 439 communes dont 7 grandes métropoles. GRDF Sud-Est compte plus de 2 000 collaborateurs.

Le Thor : La Serpe devient le 4e acteur national dans le secteur du paysage





Ecrit par le 28 novembre 2025

En acquérant <u>la CMEVE</u> (Compagnie méditerranéenne d'espaces verts exploitation) la société vauclusienne <u>Serpe</u>, déjà leader français de l'élagage, va devenir le 4^e groupe dans le secteur du paysage et de la gestion des espaces naturels. Le nouvel ensemble comptera plus de 800 salariés et pèsera 60M€ de chiffre d'affaires annuel.

Basé au Thor dans la <u>zone de la Cigalière</u>, le groupe Serpe vient d'annoncer l'acquisition de la CMEVE (Compagnie méditerranéenne d'espaces verts exploitation) implantée à Bouillargues dans le Gard. Déjà leader de l'élagage en France, la société vauclusienne qui a vu le jour en 1988 renforce ainsi sa présence dans le domaine de l'entretien et de la création d'espaces verts.

Avec ce rapprochement, nous sommes loin du saut dans l'inconnu. En effet, les deux sociétés familiales ont l'habitude de travailler ensemble depuis une trentaine d'année, la CMEVE étant déjà le partenaire historique de la Serpe en ce qui concerne les espaces verts dans le Sud-Est.

30 ans de partenariat

Dès lors, quand une partie des actionnaires historiques de l'entreprise gardoise a souhaité passer la main c'est vers leur partenaire vauclusien qu'ils se sont logiquement tournés.

- « Nos activités sont complémentaires, explique <u>Armand Wiedemann-Goiran</u>, président du groupe Serpe. Nous répondons de manière conjointe depuis plus de 30 ans aux appels d'offres mêlant élagage et entretien des espaces verts dans le Sud-Est et travaillons ensemble au quotidien. Avec cette acquisition, nous souhaitons notamment augmenter notre activité 'espaces verts', qui représente déjà 10% de l'activité du groupe Serpe. »
- « Chacune des deux entités a ses points forts, complète <u>Patrick Dumas</u>, président depuis 30 ans de la CMEVE, qui a initialement vu le jour à Nîmes en 1981 sous le nom de Maniebat. La CMEVE est leader de la gestion des espaces verts dans le Sud-Est et le groupe Serpe est une référence de l'élagage. Lorsque nous avons décidé de chercher un repreneur en vue de mon départ à la retraite, c'est tout naturellement que ce projet de fusion s'est avéré être une opportunité. »



Ecrit par le 28 novembre 2025



La Serpe double de taille

Reprise en 2009 par Armand Wiedemann-Goiran, l'entreprise thoroise Serpe comptait 35 collaborateurs alors qu'ils sont 380 aujourd'hui. Elle a mené un politique de croissance externe intense avec 7 acquisitions ou intégrations depuis 11 ans (une nouvelle acquisition est d'ailleurs encore prévue d'ici le 2^e trimestre 2021).

Actuellement, la Serpe réalise un chiffre d'affaires de $30M\mathbb{C}$, essentiellement dans le secteur de l'élagage et de l'abattage $(18M\mathbb{C})$ mais aussi dans les activités de débroussaillage $(7M\mathbb{C})$, d'entretien d'espaces verts $(2M\mathbb{C})$, de création d'espaces verts $(1M\mathbb{C})$, de taille mécanisée au lamier $(1M\mathbb{C})$, de phyto-épuration $(1M\mathbb{C})$ et de grignotage/carottage de souches $(1M\mathbb{C})$. Le groupe dispose de 19 agences en France alors qu'un site supplémentaire va ouvrir à Lille en janvier 2021.

L'essentiel de la clientèle (50%) est constituée de grands comptes (la SNCF, Enedis, VNF, ASF...), de collectivités (25%) comme la municipalité d'Avignon mais aussi de clientèles diffuses comme les châteaux de Versailles, de Rambouillet ou bien encore de Chantilly.

Fort potentiel de développement



De son côté, la CMEVE affiche un chiffre d'affaires de près de 25M€ pour un effectif de 420 collaborateurs. L'entreprise gardoise compte 12 sites en France et réalise 30 à 40% de son activité dans l'entretien d'espaces verts et 60 à 70% dans la création. Sa clientèle se partage équitablement entre les collectivités et les grands comptes, comme le bailleur social Grand Delta habitat, et les particuliers.

« Je passe le relais à Armand Wiedemann-Goiran, qui va apporter un nouvel élan et une modernité à cette future structure, précise Patrick Dumas. Ce projet permettra à nos équipes réunies d'évoluer ensemble et de mutualiser leurs compétences pour créer une entreprise pérenne sur ce marché des espaces verts qui représente aujourd'hui 6 milliards d'euros en France. La mise en commun de l'excellence de chaque entreprise créera ainsi le 1^{er} acteur du paysage du Sud-Est et le 4^e acteur national. »

Cette fusion, qui sera pleinement effective en début d'année prochaine, va donc permettre à la Serpe de doubler sa taille et d'étoffer son offre dans les métiers de l'entretien et de la création d'espaces verts. Le groupe ainsi créé va désormais 'peser' 800 salariés, dont une centaine d'apprentis, pour un chiffre d'affaires annuel de 60M€. Il disposera aussi d'un parc de 800 engins dont 300 camions-bennes ainsi qu'une vingtaine de poids-lourds et une cinquantaine de pelles. Un parc qui bénéficie de 4 M€ d'investissements par an comme avec l'achat, tout récemment, de matériel moins polluant avec la commande de 3 poids lourds motorisés au gaz.

Enfin, le groupe totalisera 32 agences réparties sur l'ensemble du territoire national à l'exception du Grand Est duquel il sera absent, mais cela ne semble que partie remise pour l'instant.

Voir la ville en vert

« Cette acquisition présente de nombreux avantages pour le groupe qui doublera sa taille au 1^{er} janvier 2021, confirme Armand Wiedemann-Goiran. Cela permettra de nous imposer davantage dans le Sud-Est mais aussi sur le territoire national grâce à des moyens humains et matériels plus importants. En étoffant notre offre, nous couvrons ainsi l'ensemble des besoins de nos clients sur une même entité et ce sur la quasi-totalité du territoire national grâce à notre réseau d'agences. »

Grâce à la création de synergies nouvelles entre les deux structures, cette acquisition permettra également au groupe Serpe de renforcer sa présence sur les marchés d'espaces verts nationaux et de consolider sa crédibilité commerciale sur des marchés plus importants.

Enfin, le rapprochement des deux entreprises doit aussi déboucher sur le renforcement d'une offre à destination des collectivités en proposant l'amélioration du cadre de vie avec des solutions sur-mesure dans le respect de l'environnement et le souci de sa préservation.

« Nous souhaitons professionnaliser la gestion des végétaux, annonce le patron de la Serpe. C'est pour cela que nous travaillons à un projet de ville verte innovant concernant la végétalisation des espaces urbains, les économies d'eau, le zéro phyto... »

La Serpe veut aussi s'appuyer sur le savoir-faire de la CMEVE en matière de développement durable via





le traitement des déchets des espaces verts dans sa déchetterie.

Le tout en renforçant la politique RSE du nouveau groupe puisque cette mise en commun des compétences des deux sociétés ouvrira également de nouvelles opportunités de carrière pour les salariés. Un centre de formation est également en projet.





À gauche Bernard Kleynhoff, conseiller régional, président de la commission économie, industrie, innovation, nouvelles technologies et numérique et également président de Rising Sud . À droite Armand Wiedemann-Goiran, président du groupe Serpe.

Avec le soutien de la Région et de Rising Sud

Cette opération a reçu le soutien de 'Rising Sud' l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, le groupe Serpe a été lauréat du 1er programme d'accélération régional en France, 'Sud Accélérateur', opéré par Rising Sud en partenariat avec BPI France pour l'accompagner dans son changement d'échelle de PME (Petite ou moyenne entreprise) à ETI (Entreprises de taille intermédiaire).

« Nous avons été accompagnés depuis 2017, explique Armand Wiedemann-Goiran dont la société figure parmi les 100 entreprises de la communauté des entreprises à haut potentiel implantées en région Sud depuis plusieurs années. Faire partie de cette communauté est une réelle opportunité pour nous. Nous avons pu bénéficier d'une visibilité supplémentaire, de formations et d'un programme accélérateur dédié aux PME qui nous a permis d'évoluer en ETI. D'autre part, la communauté des entreprises à haut





potentiel réunit de nombreuses entreprises dans la région, bénéficier d'un tel maillage territorial est une belle opportunité. »

- « A l'heure où l'on nous inonde de puces électroniques, il est important de constater que des secteurs plus traditionnels peuvent concilier développements durable et économique tout en fusionnant des activités majeures de notre territoire », se félicite Bernard Kleynhoff, conseiller régional, président de la commission économie, industrie, innovation, nouvelles technologies et numérique, et président de Rising Sud.
- « Véritable réseau d'échanges et de création de valeur, cette communauté regroupe les entreprises qui ambitionnent de devenir les championnes du territoire pourvoyeuses d'emplois, en changeant d'échelle de PME à ETI et au-delà, complète Jean-Francois Royer, directeur général de Rising Sud. Ni start-ups, ni grands comptes, ces sociétés - faisant un minimum de 3M€ de chiffre d'affaires et employant plus de 20 personnes - révèlent chacune un savoir-faire particulier, soutiennent l'innovation et sont ouvertes à l'international tout en ayant un impact sur leur territoire. Elles recèlent un véritable potentiel de développement et expriment de fortes capacités d'embauches et de formations de talents, et ce, quel que soit leur secteur d'activité. »